SLHP
Société lyonnaise d'Histoire de la Police

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police
La Lettre

2017 – juillet - N° 22

Le capitaine de police Xavier Jugelé est tombé, le soir du 20 avril 2017, sur les Champs-Elysées, sous les balles d'un terroriste. Sa mort s'inscrit malheureusement dans une trop longue et sanglante liste d'attentats visant des femmes, des hommes et des enfants de toutes nationalités, origines ou confessions. La France n'est pas la seule visée par le terrorisme de Daech ou d'autres mouvements islamistes radicaux. Il n'y a pas de jours, où le nombre des victimes ne s'allonge de par le monde. Quotidiennement, c'est par dizaines. Les forces de l'ordre – police, gendarmerie, armée – et leurs membres constituent des cibles privilégiées. L'attentat, l'assassinat est à la portée de n'importe quel individu, avec les moyens les plus sommaires. Il sait qu'il n'en réchappera pas ; c'est son but ultime. Des actes de basse intensité destinés à provoquer terreur et panique dans l'ensemble de la population.

Nous sommes depuis des mois sous le régime de l'état d'urgence jumelé avec le plan Vigipirate. Ce régime est réservé à des circonstances exceptionnelles de courte durée.
Plusieurs lois sur la lutte contre le terrorisme, le renseignement et le renforcement de la sécurité se sont succédées. Si le risque zéro n'existe pas, il est possible de perfectionner les dispostifs existants.
Dans les mois qui ont précédé l'élection du président de la République, état d'urgence, terrorisme, sécurité, criminalité ont été l'objet de tous les débats, de tous les affrontements non exempts de désinformation et de manipulation ; il ne faut pas oublier les « fiches S ». On a tout entendu à leur sujet, y compris les propos les plus excessifs. Des messages aux résultats brouillés. Même les plus pertinents restèrent inaudibles.

Le Renseignement

La première des priorités est le renseignement. Nos services de renseignements civils ont singulièrement évolué depuis qu'en 1911, le contrôleur général des Services de Recherches judiciaires, déjà chargé des brigades mobiles de Police judiciaire, a pris en compte le contre-espionnage, que le contrôle général de la Surveillance du Territoire a absorbé, en 1934, la police de la TSF et la police de l'Air, et que le vieux contrôle général des Recherches administratives, économiques et financières est devenu en 1937, la direction des services des Renseignements généraux et de la Police administrative. La fusion de la DST et d'une partie de la DCRG au sein de la DCRI, dans un souci de mutualisation et d'efficacité, a eu pour effet pervers de faire disparaître le maillage des RG et le métier des policiers qui y étaient affectés. Réduits à la portion congrue, ceux qui n'ont pas été intégrés dans la nouvelle direction du renseignement ont été recyclés dans les SDIG – service départemental d'information générale - squelettiques avec pour certains des attributions des anciennes BIVP – brigade d'information de la voie publique - des DDSP. Une scission très mal vécue et un démantèlement désastreux. Depuis, des réajustements positifs sont intervenus. La DGSI a succédé à la DCRI, devenant le pendant de la DGSE, les SRT ont remplacé les SDIG, avec un maillage très proche de celui de la DCRG et un échelon zonal ; leurs effectifs et matériels ont été sérieusement remis à niveau et surtout le terme renseignement a remplacé celui d'information. La DDSP, à l'instar des autres directions de la DGPN a été dotée d'un échelon zonal ; en PJ, on parle d'interrégional. Le renseignement territorial (RT) a été érigé en service central, le SCRT. Le *N° 238* de *Civique* vient d'y consacrer un dossier. Pendant la campagne des présidentielles, des candidats avaient demandé la recréation des RG. La redéfinition du RT va dans le bon sens.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

En matière de lutte contre le terrorisme, les autres services de police qui ont à en connaître sont nombreux, outre les militaires, la PJ et l'antiterrorisme, la BRI, le RAID, l'UCLAT, la préfecture de Police, la PAF, la DCI, chacun à son niveau, mais aussi la Douane, la Gendarmerie, Tracfin, etc. Il ne faut pas oublier le ministère de la Justice, parquet et juges d'instruction. Dans les procédures judiciaires figurent des éléments qui peuvent enrichir le renseignement. Enfin, l'administration pénitentiaire dont le service de renseignement est loin d'être négligeable en particulier pour cerner le phénomène de radicalisation. Il doit être renforcé.

Communication, coordination et transversalité sont incontournables. Le nouveau dessin de ce que l'on dénomme la « communauté du renseignement » est de bonne politique. La dotation en moyens techniques et scientifiques opérationnels et d'analyse ne doit pas se faire au détriment de l'humain ; moyens qui sont complémentaires et non pas concurrents

Cette coordination nationale a fait l'objet du décret N° 2017-1095 du 14 juin 2017, relatif au coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, à la coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme et au centre national de contre-terrorisme. « La coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme et, en son sein, le centre national de contre-terrorisme, placés sous l'autorité du coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, les services spécialisés de renseignement, l'académie du renseignement et l'inspection des services de renseignement forment la communauté française du renseignement.» **M. Pierre de Bousquet de Florian**, préfet hors classe, a été nommé coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme. (*JORF n°0149 du 27 juin 2017*. Décret du 22 juin 2017). **M. Bernard Emié** a été nommé directeur général de la sécurité extérieure à compter du 26 juin 2017. (*JORF n°0149 du 27 juin 2017* Décret du 22 juin 2017) et **M. Laurent Nunez**, préfet de police des Bouches-du-Rhône, a été nommé directeur des services actifs de la Police nationale, directeur général de la sécurité intérieure à l'administration centrale du ministère de l'Intérieur à compter du 26 juin 2017. (*JORF n°0149 du 27 juin 2017* Décret du 22 juin 2017). Il succède à M. Patrick Calvar, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

En même temps, a été mise en chantier une nouvelle loi anti-terroriste destinée « à sortir de l'état d'urgence » qui ne peut être reconduit indéfiniment et à introduire dans le droit commun des dispositions de nature à lutter efficacement contre le terrorisme. Le projet a été présenté au Sénat par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb. Mardi 18 juillet, a été adopté en première lecture, ce projet de loi **renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme** par 229 voix contre 106.

- Le chapitre Ier regroupe un ensemble de dispositions renforçant la prévention d'actes de terrorisme en créant dans le droit commun des outils adaptés à la lutte anti-terroriste contemporaine ;
- Le chapitre II porte sur les mesures relatives aux techniques de renseignement ;
- Le chapitre III comprend les dispositions relatives aux contrôles dans les zones frontalières ;
- Le chapitre IV, enfin, contient les dispositions adaptant les mesures de ce projet de loi aux outre-mer.

https://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2016-2017/630.html

La police de proximité

Pratiquement, tous les candidats à la présidentielle avaient inscrit dans leur programme un projet de police de proximité. La proximité est à la base de l'organisation de la police en particulier depuis le Consulat. Les citations relatives à cet argument sont pléthores. La territorialisation de la police qui existait à Paris sous l'Ancien-Régime avait été étendue par Napoléon Bonaparte à l'ensemble du pays. Les territoires : départements, communes, arrondissements, quartiers, îlots étaient sa déclinaison matérialisée par la multiplication des postes de police, à un point tel que cette démultiplication était devenue contreproductive compte-tenu des effectifs nécessaires pour les armer. Par réaction, on a assisté au phénomène inverse basé sur la centralisation et une politique d'intervention ponctuelle répondant aux besoins, ce qui a entrainé une méconnaissance du terrain. Or, on sait que ce n'est pas parce qu'un quartier est calme qu'il ne s'y passe rien. A Lyon, dans les années 1970, avaient été mis en place des ilotiers, l'expérience a fait long feu. La police de proximité telle qu'elle avait été pensée en 1998 n'a pas été un succès, elle a été supprimée en 2003. Il faut voir la police de proximité comme une doctrine d'emploi et

non raisonner en structure. Elle vise a instaurer un lien entre la police et la population, à faire de la prévention mais aussi à recueillir information et renseignement. Elle ne peut exister sans maillage et ceci quel que soit le service. Pour l'instant, le débat est ouvert. Peut-être s'inspirer de ce qui existe ailleurs comme au Canada ? Politique de moyens et/ou politique de résultats ? Où mettre le curseur ?

Michel Salager

Sommaire :

Les activités de l'association (p 4) : articles en ligne, expositions « Les femmes dans la police – les femmes en uniforme », « les préfets Résistants » (p 4 - 5) visite du Mémorial national de Montluc/ENSP (p 5), assemblée générale, ouverture d'un compte twitter, liens (p 5). Thèses et travaux universitaires sur la police, au fil de l'histoire (p 6). Législation, règlementation, jurisprudence (p 7 – 8). Mouvements dans le corps préfectoral (p 9). Sélection d'ouvrages (p 10 – 11). A l'honneur : décorations, sortie de l'ENSP, défilé du 14 juillet (p 12 – 13). Commémorations police : Lyon, Montpellier, Montredon, 68e promo de commissaires de l'ENSP « Emmanuel Grout » (p 14). Dans la presse : Police, DDSP, DIPJ, DZIRF, ENSP, SCPTS, Gendarmerie, Douanes, Sapeurs-Pompiers (p 15 – 16). Mémoire – Histoire – Citoyenneté : 30 ans procès Klaus Barbie, exposition CHRD, Prix de la Résistance et de la Déportation 2017 (p 17), Prix du Civisme (ONM), commémoration des combats des Glières, journée de réflexion d'élèves de l'ENSP au Mémorial d'Izieu, Inauguration de l'esplanade du CHRD, « général Pierre Robert de Saint-Vincent (p 18). Solidarité : L'association nationale Assistance et recherche de personnes disparues (ARPD), course de solidarité de quatre policiers (p 19). Newsletters et sites Internet (p 21) Avis : Bourse IPA du collectionneur en septembre à Lyon 8e (p 22). De bonnes raisons pour adhérer (p 23)

Les activités de l'association

Articles en ligne.

La fresque Jean Moulin qui couvre le mur sud du mémorial national de la prison Montluc.
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/fresque_jean_moulin.pdf

L'institution du lieutenant général de police en 1667.
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/lieutenant_police.pdf

La grève des gardiens de la paix lyonnais en 1905.
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/greve_gdp_lyon_1905_article.pdf

Le jeune Claude, 5 ans, sa mère et son grand-père, arrêtés le 5 août 1944, parce que Juifs, par les séides du MNAT de Francisque André et déportés par le convoi du 11 août. Morts en déportation.
https://lyonnais.hypotheses.org/2541

Certains documents ou articles pour des raisons de confidentialité ou de droit d'auteur ne sont accessibles qu'aux sociétaires.

Expositions

Journée internationale des droits des femmes.

http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/expo_8mars_internet.pdf

« Les femmes dans la police – Les femmes en uniforme ».

Cette exposition avec diaporama a été présentée le 8 mars dans l'atrium et la salle Jean Moulin de la préfecture du Rhône. L'exposition a été visible jusqu'au 10.
Cette exposition était patronnée par M. Michel Delpuech, préfet du Rhône. M. Henri-Michel Comet, son successeur, qui venait de prendre ses fonctions, nous a fait l'honneur de passer de longs moments à la parcourir. Il était accompagné de M. Jean-Louis Amat, directeur de cabinet et de Mme Elsa Palandjian, directrice et déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Nous avions eu le plaisir en fin de matinée, d'accueillir M. Gérard Gavory, préfet délégué pour la défense et la sécurité. Quelque 120 chefs de service, fonctionnaires ou invités se sont déplacés le 8.
Cette exposition et le diaporama (historique) sont en ligne sous forme d'e-book http://www.slhp-raa.fr/Photos/Journee%20Internationale%20des%20Droits%20des%20Femmes%20-%20Presentation/indexflip.php
http://www.slhp-raa.fr/Photos/Journee%20Internationale%20des%20Droits%20des%20Femmes%20-%20Panneaux/indexflip.php
Cette exposition est à disposition. Elle peut être prêtée. Elle comporte 17 panneaux sur bache. 10 (police) et 7 (corps préfectoral, gendarmerie, douane, armée, administration pénitentiaire, sapeurs-pompiers et polices municipales)

Cet évènement a été l'occasion d'échanges sur la féminisation des grades et appellations des fonctionnaires. Débat loin d'être clos entre militant.es de la féminisation et farouches opposant.es. Il faut reconnaître que la féminisation de certains grades n'est guère heureuse.
A la lecture quotidienne du *Journal Officiel*, on peut avancer que l'on est loin d'une application rigoureuse des circulaires. Excepté pour les femmes contrôleur général qui sont mentionnées « contrôleuses » au lieu de « contrôleures ». Contrôleuse est un terme totalement impropre en police et s'applique à d'autres professions.

Exposition « Les préfets Résistants »

s scolaires sensibilisés à la citoyenneté et à l'esprit de défense.

Des scolaires sensibilisés à la citoyenneté et à l'esprit de défense.

Article créé le 04/05/2017 par Préfecture

Mis à jour le 04/05/2017

Jeudi 4 mai, les élèves de la classe « défense » du collège des Allobroges de la Roche-sur-Foron, ont visité l'exposition « Des préfets dans la guerre » visible jusqu'au 12 mai, sous l'égide de Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie.

Ces élèves de 3ème qui ont choisit l'option « défense », abordent en plus des cours habituels, une formation de citoyen liée à la défense nationale.

C'est avec beaucoup d'intérêt qu'ils ont visité l'exposition présentée Magali Molina, directrice départementale de l'ONAC VG. Celle-ci a salué la mémoire des préfets, sous-préfets et agents de préfecture de Rhône-Alpes, qui, avec courage, ont refusé d'obéir aux ordres de l'Etat français (gouvernement de Vichy) au péril de leur vie et qui étaient confrontés à ce dilemme : Comment résister lorsque l'on est fonctionnaire ?

Quelques-uns de ces hommes ont fait le choix de rester dans l'administration pour donner des renseignements à la résistance ou à Londres, prévenir des futures rafles ou aider les populations en danger.

D'autres feront le choix de quitter le corps préfectoral pour rejoindre la résistance ou Londres comme Jean Moulin, qui fut sous-préfet de Thonon-les-Bains.

Les élèves ont ensuite rencontré Pierre Lambert qui les a félicités pour leur investissement et leur travail de mémoire. Il leur a expliqué son rôle en tant que représentant de l'Etat dans le département au niveau de la sécurité, de la légalité et de l'unité du développement du territoire dont il a la charge. Passionnés par cet échange, les élèves qui ont posé beaucoup de questions sur son parcours professionnel.

Magali Molina présente aux élèves l'exposition

Le préfet remet la médaille des Olympes au professeur Guillaume Yout

Cette exposition a été mise à la disposition de M. le préfet de la Haute-Savoie, à la demande de Mme Magali Molina, directrice de l'Onacvg. Celle exposition a été présentée durant 15 jours en préfecture d'Annecy. Durant cette quinzaine, tant les agents que les usagers de la préfecture et du conseil départemental ont été conviés à la découvrir. Mme Aurélie Lebourgeois, directrice de cabinet, nous a précisé que la classe « défense » du collège des Allobroges s'est vue présenter l'exposition par Mme Molina, en présence du préfet qui a souhaité les accueillir et profiter de cette séquence pour échanger avec eux sur le rôle du préfet en général et en période de crise.

Cette classe de 3e a été créée à la rentrée 2011, en collaboration étroite entre le professeur Guillaume Yout (alors lieutenant de la Réserve citoyenne de l'Armée de Terre) et le lieutenant-colonel de Guillebon, DMDA 74. Elle a été la première créée dans l'Académie de Grenoble et c'est la seule de Haute-Savoie. Ces collégiens suivent chaque semaine deux heures d'options liées à la Défense nationale et réalisent de nombreuses visites de terrain (27e BCA, base aérienne d'Ambérieu, gendarmerie, base navale de Toulon ...) Cet après-midi de visite a été très apprécié des élèves.
http://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Actualites-2017/Des-scolaires-sensibilises-a-la-citoyennete-et-a-l-esprit-de-defense."

Visite du Mémorial national de Montluc

Pour la seconde année, nous avons organisé avec le Mémorial et l'ENSP, une visite au bénéfice des auditeurs étrangers de l'ENSP. La délégation était conduite par le commissaire divisionnaire Pascal Bastide et la commandant de police Valérie Sèvre. Après la présentation par Séverine Koprivnik, médiatrice du Mémorial, Michel Salager a retracé plusieurs parcours de policiers internés dans cette prison de la Gestapo. La veille, l'école avait organisé pour cette délégation, la visite de la nécropole nationale du Tata Sénégalais à Chasselay.

Assemblée générale

La SLHP a tenu son assemblée générale annuelle à l'hôtel de police Marius Berliet, salle de la Rotonde, le 16 mai dernier. Nous aurons l'occasion de revenir sur nos projets dans une prochaine lettre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir, M. Lucien Pourailly, directeur départemental de la Sécurité publique, au cours d'un échange convivial.

Twitter

L'association a ouvert un compte twitter Twitter (slhistopol)

Liens

Le site Internet de l'association compte quelque 150 liens directs vers les principales institutions locales, régionales, nationales ou internationales, les organismes de recherche et les associations amies.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

Thèses et travaux universitaires sur la police

Frédéric Gautier, *Aux portes de la police : vocations et droits d'entrée : contribution à une sociologie des processus de reproduction des institutions*, thèse soutenue le 11 décembre 2015 à Lille 2, dans le cadre de l'École doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion, en partenariat avec le Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales. « Comment peut-on être policier ? C'est à cette question que tente de répondre cette thèse qui se propose d'analyser à la fois les processus de construction de l'attrait pour le métier de gardien de la paix et les modalités de la sélection des candidats. Elle s'intéresse d'abord aux droits d'entrée dont doivent s'acquitter les candidats. Bien que la nature et le « montant » de ces droits d'entrée fassent l'objet d'une définition officielle, le jugement des *gatekeepers* de l'institution est, en pratique, inapte à garantir la conformité des recrues aux exigences spécifiques du poste. En ce sens, les opérations de recrutement paraissent constituer un moment critique pour la stabilité de l'institution. Les processus qui conduisent à l'émergence et à la consolidation d'une vocation policière ont cependant pour effet de fabriquer des candidats biens disposés à l'égard de l'institution, prêts à se rendre compatibles. Ainsi, la police nationale constitue moins l'objet d'étude que le terrain d'investigation de cette thèse, qui propose une contribution à l'analyse des processus de reproduction des institutions engagées dans la mise en œuvre de l'action publique ».

Pierre Bréant, thèse en préparation à Paris4, sous la direction de M. Jean-Noël Luc, *Les Yeux du rail. La police spéciale des chemins de fer de 1855 à 1934*

Karl Bruger, thèse en préparation, *Les pouvoirs de police administrative du Maire face aux nouveaux défis sécuritaires* à Montpellier, dans le cadre de Droit et Science Politique, en partenariat avec le CREAM - Centre de recherches et d'études administratives de Montpellier.

Amos Frappa, *Edmond Locard et la police scientifique (années 1880 - années 1950)*, thèse en préparation à Paris, dans le cadre de École doctorale de l'EHESS.

Michel Salager, *La police dans la France du Centre-est, dans les départements du Rhône, de la Loire, du Léman et du Mont-blanc, de 1799 à 1830 ; professionnalisation et prosopographie des personnels.* En préparation à Lyon2, sous la direction de Mme. Claude-Isabelle Brelot

Au fil de l'Histoire

L'amicale des Vétérans et anciens Combattants (AVAC) de la CRS du Vaucluse a édité un dvd consacré, dans sa quatrième partie, à la tragédie de Montredon. Ce documentaire historique intitulé « le Midi viticole » (1920-1976) est dû au réalisateur audois Yannick Séguier. Il a été primé au Festival international du film sur la vigne et le vin, en mai 2016, à Perpignan ; il a obtenu le prix de la meilleure action d'intérêt général et la mention spéciale « Mémoire collective régionale du Grand Jury ».
La lettre de l'AVAC N° 51 de mars 2017, éditée par son président le commandant honoraire de CRS Alain Crosnier, a été consacrée à un épisode peu connu de l'histoire des GMR/CRS. Il s'agit réellement d'une étude totalement inédite portant sur le bataillon des Forces républicaines de sécurité du Vaucluse, les FRS. A la Libération, les GMR ont été dissouts. Il fallait combler ce vide. Des Milices patriotiques se sont constituées, souvent très politisées et maintenant l'ordre public ou assurant une répression peu en adéquation avec la loi républicaine rétablie. Elles ont été rapidement dissoutes par les commissaires de la République. Dans le Sud de la France, le commissaire de la République, Raymond Aubrac, confronté aux questions de maintien de l'ordre, avait recherché une solution de nature à éviter le recours aux troupes américaines. Pour répondre à cet impératif, il créa les FRS. Leur vie fut très courte. Les CRS étaient constituées en décembre 1944. C'est cette unité qu'Alain Crosnier nous propose de découvir après des recherches particulièrement fouillées. Cette étude a été versée aux AD du Vaucluse, aux AM d'Avignon et au musée d'Histoire Jean Garcin à Fontaine-de-Vaucluse.

Valeurs de la Police nationale

https://www.google.fr/?gws_rd=ssl#q=valeurs+de+la+police+nationale&spf=1500733166264

Législation

JORF N°0024 du 28 janvier 2017, LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 **relative à l'égalité et à la citoyenneté** https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/1/27/LHAL1528110L/jo/texte
Une loi un peu fourre-tout comme notre Parlement en a l'habitude avec des sections sur les réserves citoyennes, le service civique, le code pénal et la procédure pénale, la lutte contre les discriminations, l'égalité homme-femme, l'habitat, le travail, etc... Dans la section 2, des dispositions modifiant la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes et des dispositions renforçant la lutte contre le sexisme. Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes est placé auprès du Premier ministre.

JORF N°0025 du 29 janvier 2017, Décret n° 2017-102 du 27 janvier 2017 portant création d'un **service à compétence nationale dénommé « Service central des armes »**
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/1/27/INTA1635061D/jo/texte
Arrêté du 27 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 15 novembre 2007 portant création de l'application de gestion du répertoire informatisé des propriétaires et possesseurs d'armes
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/27/INTD1623626A/jo/texte
Et l'arrêté du 27 janvier 2017 portant organisation du service à compétence nationale « Service central des armes » https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/27/INTA1635069A/jo/texte

JORF N°0046 du 23 février 2017, Décret n° 2017-216 du 20 février 2017 modifiant le décret n° 2005-716 du 29 juin 2005 portant **statut particulier du corps de commandement de la Police nationale,** relatif à **l'emploi de commandant divisionnaire fonctionnel de la Police nationale.** (Nouvelle tenue, galonnage et insignes de grades non encore définis)
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/2/20/INTC1633720D/jo/texte
Rappel : par décret n° 2016-808 du 16 juin 2016, avait été instauré le grade de **commissaire général de police** (GRAF), *JORF N°0141 du 18 juin 2016*, (nouvelle tenue, galonnage et insignes de grades) https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/6/16/INTC1603090D/jo/texte

JORF N°0050 du 28 février 2017, LOI n° 2017-242 du 27 février 2017 portant **réforme de la prescription en matière pénale.**
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/2/27/JUSX1607683L/jo/texte

JORF N°0051 du 1er mars 2017, LOI n° 2017-258 du 28 février 2017 **relative à la sécurité publique**
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/2/28/INTX1634434L/jo/texte
Texte qui a fait l'objet d'un avis très critique de la commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) du 23 février sur le projet de cette loi.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034104875&dateTexte=&categorieLien=id « Le caractère foisonnant du texte de loi et la diversité des mesures qu'il contient ne permettant pas à la CNCDH de se prononcer de manière exhaustive sur l'ensemble du texte, elle a donc choisi de ne se prononcer que sur les dispositions les plus symptomatiques de l'esprit du texte et des orientations politiques qu'il recèle, en particulier celles relatives à l'usage des armes (I), à la protection de l'identité des dépositaires de l'autorité publique (II) et à l'aggravation de la répression des délits visant les forces de l'ordre (III). La CNCDH se prononce également sur les mesures visant à créer une filière d'activité privée de sécurité armée (IV), à licencier les agents de certaines entreprises de transport dont le comportement serait incompatible avec leurs missions (V), sur les dispositions modifiant la loi relative à l'état d'urgence (VI) et celles visant à rétablir le délit de consultation habituelle de sites internet terroristes (VII). Enfin, la CNCDH s'inquiète des nouvelles prérogatives octroyées aux personnels pénitentiaires en matière de renseignement (VIII) et des conditions du suivi des personnes condamnées après leur libération (IX). »

JORF N°0082 du 6 avril 2017. Décret n° 2017-478 du 5 avril 2017 modifiant le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur et du ministère des Outre-mer. https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/4/5/INTC1700414D/jo/texte
« **- le service central de la police technique et scientifique** ».
« Art. 22-1. - Le service central de la police technique et scientifique est un service actif de la direction générale de la police nationale. Il anime l'activité de la police nationale dans le domaine de la police technique et scientifique. Il en définit et contrôle les règles d'organisation et de doctrine, veille à l'adéquation et à la répartition adaptée des ressources humaines et matérielles correspondantes, et contribue à sa mise en œuvre opérationnelle. « Il exerce la tutelle fonctionnelle sur l'Institut national de police scientifique. En lien avec la direction de la coopération internationale, il conduit les actions de prospective et de coopération internationale relevant de sa compétence. »

JORF N°0095 du 22 avril 2017. Décret n° 2017-588 du 20 avril 2017 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « **Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire. »** https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/4/20/INTJ1702733D/jo/texte Et, Arrêté du 20 avril 2017 portant organisation et fonctionnement du service à compétence nationale dénommé « Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire »
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/20/INTJ1706327A/jo/texte

JORF N°0105 du 4 mai 2017. Décret n° 2017-693 du 3 mai 2017 créant un **Conseil scientifique sur les processus de radicalisation**
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/3/PRMX1713360D/jo/texte

JORF N°0109 du 10 mai 2017. Décret n° 2017-909 du 9 mai 2017 relatif au contrôle de la **circulation des armes et des matériels de guerre**
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/9/INTA1707866D/jo/texte

JORF N°0162 du 12 juillet 2017, LOI n° 2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à **l'état d'urgence**. L'état d'urgence est prorogé jusqu'au 1er novembre 2017. https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/7/11/INTX1716366L/jo/texte

JORF N°0304 du 31 décembre 2016, décret n° 2016-2002 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre **d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels**, création d'un **grade de contrôleur général.** (Nouvelle tenue, galonnage et insignes de grades)
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/12/30/INTE1631233D/jo/texte

Sur le site du ministère de l'Intérieur : facilitation des démarches administratives. **Saisine de l'administration par voie électronique** http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires

Jurisprudence Par arrêt du 22 février dernier (*infra*, n° 816), la chambre criminelle a jugé que "*L'article 78 du code de procédure pénale ne permet pas à l'officier de police judiciaire, préalablement autorisé par le procureur de la République à contraindre une personne à comparaître par la force publique, de pénétrer par effraction dans un domicile, une telle atteinte à la vie privée ne pouvant résulter que de dispositions légales spécifiques confiant à un juge le soin d'en apprécier préalablement la nécessité*", rejetant par conséquent "*le pourvoi formé par le procureur général contre un arrêt qui, pour annuler la procédure intentée contre une personne au domicile de laquelle du cannabis a été découvert, et relaxer en conséquence cette dernière du chef d'infraction à la législation sur les stupéfiants, relève que cette découverte a été faite par des policiers qui, munis d'un ordre de comparution visant un tiers susceptible d'être hébergée par le prévenu, sont entrés par effraction au domicile de ce dernier, qui était alors absent*". BCC -Bulletin d'information n° 865 du 1er juillet 2017.

Départs et arrivées dans le corps préfectoral

M. **Michel Delpuech**, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes a été nommé préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris. Décret du 16 février 2017 *JORF n°0041 du 17 février 2017.*

M. **Henri-Michel Comet**, lui a succédé, Décret du 16 février 2017 portant nomination du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. *JORF n°0041 du 17 février 2017*

M. **Jean-François Carenco**, a cessé ses fonctions de préfet de Paris. *JORF n°0041 du 17 février 2017***.** Décret du 16 février 2017. Il a été nommé, président de la Commission de régulation de l'énergie.

M. **Michel Delpuech** a été nommé préfet de Police. Décret du 19 avril 2017. *JORF n°0093 du 20 avril 2017*

M. Gérard Gavory, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône, a été nommé préfet de la Haute-Corse, à compter du 20 mars 2017.
M. Étienne Stoskopf, préfet, est nommé préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône, à compter du 27 mars 2017. *JORF n°0048 du 25 février 2017* (Décret du 24 février 2017)

Départ de **M. Jean-Louis Amat**, *JORF n°0069 du 22 mars 2017*, Décret du 21 mars 2017 portant cessation de fonctions du directeur de cabinet du préfet de la région Auvergne - Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône, nommé à Paris.
Arrivée de **Mme Caroline Gadou**, secrétaire générale de la préfecture de l'Ain, qui lui succède *JORF n°0069 du 22 mars 2017* : Décret du 21 mars 2017 portant nomination de la directrice de cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône.

Ouvrages

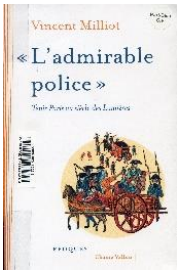

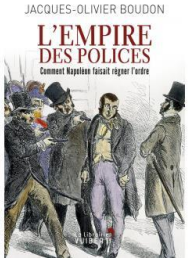

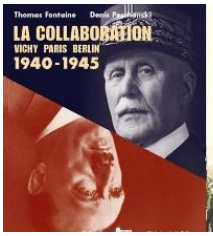

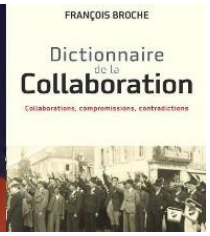

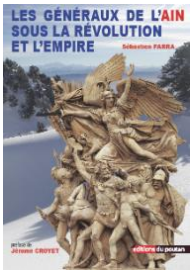

Vincent Milliot, « *L'admirable police* »,
Tenir Paris au siècle des Lumières,

Nouvel ouvrage de l'historien du Premier Empire,
Jacques-Olivier Boudon, *L'Empire des Polices. Comment Napoléon faisait régner l'ordre.*

Thomas Fontaine et Denis Peschanski, *La Collaboration, Vichy, Paris, Berlin* (1940-1945)
Et François Broche, *Dictionnaire de la Collaboration*

Sébastien Parra, préface de l'historien Jérôme Croyet
Les généraux de l'Ain sous la Révolution et l'Empire

Les voyages officiels sous le Premier Empire dans les collections de la BNF Gallica, publié par Charles-Eloi Vial le 10 février 2017 dans Collections

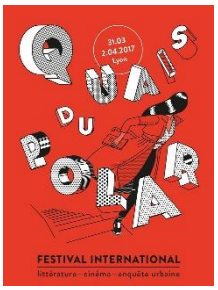

Les quais du polar ont connu leur succès habituel
Du 31 mars – 2 avril 2017 à Lyon

Alfred Lenglet, *Temps de haine*
Dans ce nouveau polar, le commissaire divisionnaire, chef de la permanence de nuit de la DDSP du Rhône : Léa Ribaucourt, capitaine de police, est mutée à Lyon. Comme le veut la tradition à la brigade criminelle, on confie à la nouvelle arrivante une affaire non élucidée. Il s'agit d'un meurtre datant de l'année précédente.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

Pierre Pouchairet, dans *Mortels trafics*,
(Prix du quai des Orfèvres 2017)
Nous entraine en France et au-delà des frontières
au sein de trafics violents qui mobilisent Stups et Crim'

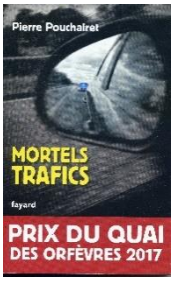

Quant à Olivier Barde-Cabuçon, dans *le Moine et le singe-roi*, le célèbre commissaire aux morts étranges doit dénouer une nouvelle énigme au château de Versailles.

Raconte-moi, la Préfecture de Police !
Petit livre de vulgarisation qui date de 2000, à la portée de tous. La collection d'institutions est très riche.

Avec Michel Lapierre dans *Le droit à l'indifférence – Coming out chez les flics*, retour sur la vocation policière de cet ancien de l'IJ du SRPJ de Lyon

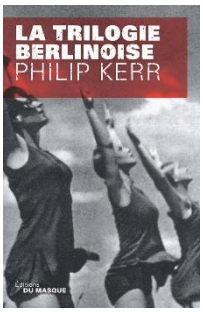

L'incontournable de Philip Kerr. Avec sur toile de fond le IIIe Reich, que l'auteur balaie depuis 1936, les enquêtes de l'ex-commissaire de police Bernie Gunther, de la *Kriminalpolizei* de Berlin, devenu détective privé après l'accession au pouvoir d'Hitler, après un passage obligé au Sipo. Il y côtoie les principaux dirigeants nazis. Il a publié 10 opus et obtenu le *prix des lecteurs 2010 policier/thriller* et le *prix Historia du roman policier historique 2016.* Il vient de produire *Les pièges de l'exil* sur fond cette fois de Guerre froide, en 1956. Un héros à rapprocher de Philip Marlowe.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

A l'Honneur

Mme Naïma Baladi, lieutenante-colonelle médecin du SDMIS 69, a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, des mains du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, M. Gérard Collomb, lors de la cérémonie du 13 juillet

M. Henri-Michel Comet, préfet du Rhône a remis la médaille de la Sécurité intérieure au gardien de la paix, Kewin Damond, pour son intervention au Bataclan.

Cérémonie de sortie à l'ENSP, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, de la 67e promotion de commissaires de police *Liberté* et de la 21e promotion d'officiers de police *Benoit Vautrin*, sous la présidence du ministre d'État. (Remise des épaulettes, de l'épée et du diplôme aux auditeurs étrangers)

(Translation du drapeau)

Défilé du 14 juillet à Paris : La Police nationale a défilé pour la première fois sur les Champs-Élysées, le 14 juillet 1996.
Cette année défilaient
En tête, le drapeau de la DGPN et sa garde, l'ENSP, 21e promotion d'officiers de police et 68e promotion de commissaires, l'ENP de Roubaix, gardiens de la paix et cadets de la République.
L'escadron motocycliste sous les ordres du commandant Antoine Bompart, commandant l'unité motocycliste zonale CRS de la zone Sud-Est de Lyon, à leurs côtés l'escadron moto du CNFSR de la Gendarmerie nationale. Ils ouvraient le défilé motorisé.
Participaient aussi au défilé à pied. L'EOGN et l'école de la Gendarmerie de Tulle, La Douane ; L'Administration pénitentiaire, ENAP et ERIS ; L'ENSOSP, le 10e bataillon des Sapeurs-Pompiers de France et la BSPP

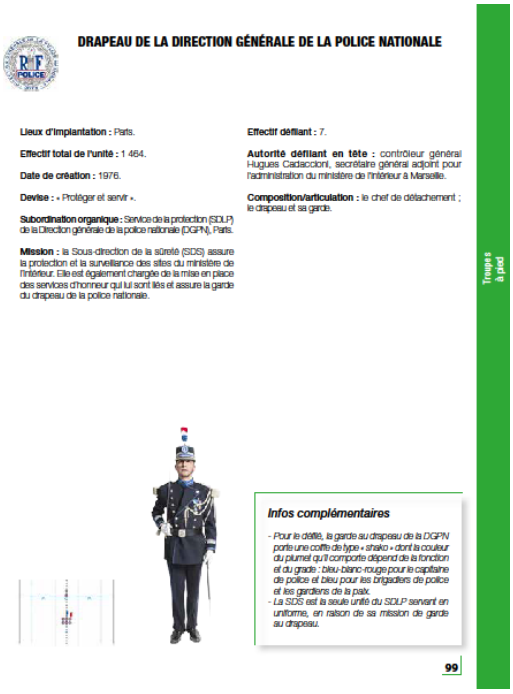

DRAPEAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

Lieux d'implantation : Paris.

Effectif total de l'unité : 1 464.

Date de création : 1976.

Devise : « Protéger et servir ».

Subordination organique : Service de la protection (SDLP) de la Direction générale de la police nationale (DGPN), Paris.

Mission : la Sous-direction de la sûreté (SDS) assure la protection et la surveillance des sites du ministère de l'intérieur. Elle est également chargée de la mise en place des services d'honneur qui lui sont liés et assure la garde du drapeau de la police nationale.

Effectif défilant : 7.

Autorité défilant en tête : contrôleur général Hugues Castaccioni, secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'intérieur à Marseille.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde.

Infos complémentaires

- *Pour le défilé, la garde au drapeau de la DGPN porte une coiffe de type « shako » dont la couleur du plumet qu'il comporte dépend de la fonction et du grade : bleu-blanc-rouge pour le capitaine de police et bleu pour les brigadiers de police et les gardiens de la paix.*
- *La SDS est la seule unité du SDLP servant en uniforme, en raison de sa mission de garde au drapeau.*

99

Troupes à pied

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE

L'ENSP conçoit, dispense et promeut les formations initiales et continues à destination des commissaires et des officiers de police nationale.

Lieu d'implantation : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).

Date de création : 1941.

Subordination organique : DGPN.

Mission : l'École nationale supérieure de la police (ENSP) a pour vocation de concevoir, de dispenser et de promouvoir les formations initiales et continues au profit des commissaires et des officiers de la police nationale. Les futurs commissaires et futurs officiers, sont recrutés par concours externe ou par voie interne.

L'école forme également des élus locaux, des hauts fonctionnaires et des cadres des collectivités et entreprises impliquées dans le domaine de la sécurité intérieure. Elle propose enfin des formations pour les dirigeants d'entreprises de sécurité ou de recherche privée.

Dans le domaine de la coopération internationale, l'ENSP délivre une formation de haut niveau à destination de cadres supérieurs de police venus du monde entier et participe activement aux organes européens de formation.

Durée des formations : 22 mois pour les élèves commissaires ; 18 mois pour les élèves officiers de police.

Effectif défilant : 84.

Autorité défilant en tête : commissaire divisionnaire Marianne Charrel-Lassagne, chef de la division « Investigation et police judiciaire » de l'ENSP.

Composition/articulation : le chef de détachement, le drapeau et sa garde ; 2 cadres ; 32 élèves-commissaires ; 3 cadres ; 40 élèves officiers de police.

Infos complémentaires

- *La 68e promotion de commissaires a choisi pour nom de baptême Emmanuel Grout, en hommage au commissaire de police décédé lors de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016.*
- *La 21e promotion d'officiers a choisi comme nom de baptême Bendif Vautrin, en hommage au lieutenant de police mort en service en avril 2015 alors qu'il participait à une mission de contrôle routier.*

101

Troupes à pied

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DE ROUBAIX

- L'ENP de Roubaix fait partie des 9 écoles de la police nationale.
- En 2016, elle a assuré la formation initiale de 125 cadets de la République, 120 adjoints de sécurité et 443 gardiens de la paix, ainsi que la formation continue des 12 500 fonctionnaires de police affectés dans la zone Nord.

Lieu d'implantation : Roubaix (Nord).

Date de création : 1993.

Subordination organique : direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, Lognes (Seine-et-Marne).

Mission : l'École nationale de police (ENP) de Roubaix participe à la formation initiale des élèves gardiens de la paix, des adjoints de sécurité et des cadets de la République en partenariat avec des lycées de Roubaix. Elle leur apporte les fondamentaux nécessaires à l'exercice de leur futur emploi, à travers des enseignements théoriques et pratiques.

Dans le cadre de la formation continue, l'école assure, avec un catalogue de 200 stages, le développement des compétences du personnel opérationnel et administratif de la police nationale. Elle reçoit les stagiaires préparant les examens qui permettent d'accéder aux grades supérieurs.

L'ENP de Roubaix délivre également une offre de conseil et d'analyse aux services, ainsi qu'un soutien logistique aux différentes directions opérationnelles de la police nationale.

Dans le cadre des relations internationales, l'ENP de Roubaix entretient des partenariats d'échanges d'élèves et de formateurs avec différentes écoles de police en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Durée des formations : 10 à 12 mois.

Effectif défilant : 112.

Autorité défilant en tête : commissaire Alice Castellu-Etchegorry, directrice adjointe de l'ENP de Roubaix.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 56 élèves gardiens de la paix ; 3 cadres ; 40 cadets de la République.

Infos complémentaires

- *Les deux blocs défilant sont constitués des élèves gardiens de la paix et de cadets de la République actuellement en formation dans cette école.*
- *Les cadets de la République relèvent du plan Égalité des chances, qui a pour but de permettre à des jeunes non-titulaires du baccalauréat d'intégrer l'institution policière.*

103

Troupes à pied

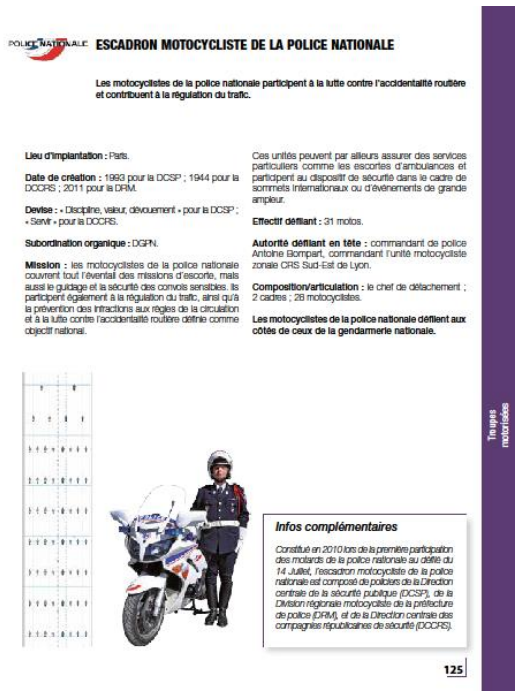

ESCADRON MOTOCYCLISTE DE LA POLICE NATIONALE

Les motocyclistes de la police nationale participent à la lutte contre l'accidentalité routière et contribuent à la régulation du trafic.

Lieu d'implantation : Paris.

Date de création : 1993 pour la DCSP ; 1944 pour la DCCRS ; 2011 pour la DRM.

Devise : « Discipline, valeur, dévouement » pour la DCSP ; « Servir » pour la DCCRS.

Subordination organique : DGPN.

Mission : les motocyclistes de la police nationale couvrent tout l'éventail des missions d'escorte, mais aussi le guidage et la sécurité des convois sensibles. Ils participent également à la régulation du trafic, ainsi qu'à la prévention des infractions aux règles de la circulation et à la lutte contre l'accidentalité routière définie comme objectif national.

Ces unités peuvent par ailleurs assurer des services particuliers comme les escortes d'ambulances et participent au dispositif de sécurité dans le cadre de sommets internationaux ou d'événements de grande ampleur.

Effectif défilant : 31 motos.

Autorité défilant en tête : commandant de police Antoine Blompart, commandant l'unité motocycliste zonale CRS Sud-Est de Lyon.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; 28 motocyclistes.

Les motocyclistes de la police nationale défilent aux côtés de ceux de la gendarmerie nationale.

Infos complémentaires

Constitué en 2010 lors de la première participation des motards de la police nationale au défilé du 14 Juillet, l'escadron motocycliste de la police nationale est composé de policiers de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP), de la Division régionale motocycliste de la préfecture de police (DRM), et de la Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS).

125

Troupes motorisées

« Opérationnels ensemble », *Guide du journaliste 14 juillet, 2017* (extraits)

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

Commémorations police

A l'occasion du 8 mai, la Police a honoré ses morts.
A Lyon, devant le monument aux morts des policiers, à Loyasse, à l'invitation du Comité du souvenir de la police lyonnaise, la cérémonie était présidée par M. Étienne Stoskopf, préfet délégué pour la défense et la sécurité. Elle a été suivie d'une remise de décorations à l'hôtel de police de Montluc, présidée par M. Henri-Michel Comet, préfet de région.

Des cérémonies ont eu lieu dans tous les hôtels de police et commissariats et notamment à Montpellier, sous la présidence de M. Pouessel, préfet de l'Hérault et de M. Jean-Michel Porez, DDSP. Lors de ces commémorations, le message du ministre de l'Intérieur a été lu.

Cérémonie annuelle à Montredon le 7 mars, sous la présidence du directeur zonal des CRS, M. Bernard Reymond-Guyamier.
(Eléments transmis par, notre ami, Henri-Marceau Sabatier, Porte-drapeau de l'ONM.)

La 68e promotion de l'ENSP de commissaires de police a pris le nom d'Emmanuel Grout, commissaire de police en fonction à la PAF à l'aéroport de Nice, tué dans l'attentat de Nice le 14 juillet 2016.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

Dans la presse

14 ACTU LYON ET RÉGION — LE PROGRÈS DIMANCHE 25 JUIN 2017

RHÔNE ENQUÊTES

L'AnaCrim, de Grégory à Valentin

À Lyon, "Anacrim" est également très utile aux gendarmes. Rencontre avec une des cinq analystes criminelles du Rhône.

On l'appelle "AnaCrim" mais le nom véritable de ce logiciel d'analyse criminelle est "NoteBook" résumé à ANB. Et il date des années 90. On en a beaucoup parlé récemment dans l'affaire Grégory : le corbeau démasqué, c'est son dernier "coup".
Un outil miracle ? « Non, prévient Véronique, analyste criminelle au sein de la section de recherches (SR) de Lyon. Le logiciel ne travaille pas tout seul ! Il ne suffit pas d'appuyer sur une touche ! Derrière ce logiciel de schématisation, il y a des personnels qui effectuent un travail de fourmi. »

■ Véronique, analyste criminelle à Lyon la section de recherches de la gendarmerie explique les ramifications d'une enquête schématisée par le logiciel. Photo A.D.

Une vision globale de l'enquête

À la SR de Lyon, ils sont deux et cinq au total dans le département. Associés aux dossiers les plus complexes, ils interviennent en appui des enquêteurs. « Quand on a des témoins de procédure, des centaines d'informations, AnaCrim met en lumière les incohérences, les contradictions, les rapprochements… Le directeur d'enquête lit toutes les auditions mais ne peut se souvenir de tout. Nous sommes à ses côtés et apportons une vision globale. »

Comment ça marche ?

ANB (Analyst's NoteBook) est un logiciel de schématisation qui nécessite pour ceux qui l'utilisent une formation de sept mois. Complexe à déchiffrer pour des profanes, ANB demande des compétences pointues. Premier travail de l'analyste : enregistrer une à une, manuellement toutes les données d'une enquête : les numéros de téléphone des protagonistes, la marque de leur voiture, leur itinéraire, leur domicile, les emplois du temps, les comptes bancaires…
L'idée est d'établir des liens, "de sortir un fil". Pour cela, l'analyste réalise (lui et non ANB) des schémas : cartographique, événementiel (chronologie), relationnel (organigramme, protagonistes, flux financiers…) Sur des panneaux, s'affichent ainsi des tableaux mettant en lumière des "lignes de vie" entre des suspects : un trajet d'un tel peut se superposer avec un déclenchement de téléphone d'un autre. Reste ensuite à lire entre les lignes… pour retenir des hypothèses. C'est là encore le rôle de l'analyste criminel qui traduira son travail dans un rapport destiné au directeur d'enquête.

■ Un schéma brut d'importation d'appels téléphoniques qui doit être traduit par l'analyste criminel, les boules représentant un abonné. Le travail consiste à rechercher les numéros ayant été en contact. Photo A.D.

Dans le dossier du meurtre à Lagnieu en 2008 du petit Valentin, AnaCrim a été déterminant. Des analystes du pôle central de Pontoise étaient venus prêter main-forte aux Lyonnais. « On a reconstitué l'itinéraire du couple Moitoret afin de savoir s'il avait commis une autre agression. On a pu constater qu'il avait tenté d'enlever un autre enfant ».
AnaCrim se décline dans toutes les enquêtes et les trafics d'importance : stupéfiants, vols, cambriolages, escroqueries… Très utile quand les protagonistes sont nombreux car il apporte une vue d'ensemble résumée par des schémas.

Des dossiers encore non élucidés

C'est un de ces schémas qui a donné un gros coup de pouce dans le dossier lié à une explosion survenue en avril 2012 dans une société de salaison à Tarare. « Celui-ci m'a demandé 250 heures de travail », se souvient Véronique. Des heures qui se sont révélées payantes et qui ont permis de débusquer le principal suspect.
Indispensable, AnaCrim n'est pas une baguette magique. Des dossiers passés au crible d'ANB restent non élucidés comme celui du meurtre de Marine Boisserac, à Chazay-d'Azergues en 2010 et plus récemment celui de Mireille Thévenet à Sathonay-Camp en décembre 2015.

Annie Domontfaucon

---

16 ACTU LYON ET RÉGION — LE PROGRÈS MARDI 21 MARS 2017

LYON-EUREXPO FOIRE DE LYON

Dans les coulisses des métiers des forces de l'ordre

Pour la première fois, un village rassemblant tous les acteurs de la sécurité publique et civile. Excursion à l'avant-poste du SDIS.

Vous souhaitez savoir comment fonctionne un radar embarqué dans un véhicule banalisé ? Comment les techniques en police scientifique procèdent sur une scène de crime ? Comment les unités d'intervention alors dont des situations de crise ? C'est du côté du hall 3 qu'il faut se rendre.

■ La recherche d'indices sur une scène de crime. À voir sur l'un des nombreux stands proposés au public, au village clicique installé au fond du hall 3. Photo Philippe JUSTE

Des métiers qui recrutent

Les organisateurs de la foire ont, en effet, proposé aux acteurs de la sécurité publique et civile de disposer d'un vaste espace. La police, les gendarmerie et les pompiers ne seront pas latéraux et proposent au public des échanges et des démonstrations professionnels. Exemple sur l'un des stands, comment un simulateur de conduite permet aux visiteurs de tester leurs réflexes dans toutes les situations. L'appareil peut même simuler un état alcoolémie. Ce visiteur dit ne savoir si avoir vingtaine qu'il lui a manqué la bouteille de 24 mètres pour rester lucide.

■ Comment fonctionne un radar embarqué dans un véhicule banalisé de la police ? Photo Philippe JUSTE

qui c'est mis en travers de sa route. Sur le stand voisin de la police qu'ils sont, cinq qui tour expliqué à des scolaires comment il est possible à un motard le trace d'un cambriolat, grâce à un nouveau de scotch laissé sur un carreau. Ou comment chez les enfants

porte ! Il ne faut donc pas hésiter à poser mille questions à ces gendarmes et policiers qui disposent aujourd'hui d'un parc pour mettre sécurité, et qui sont vers de témoigner de leur savoir-faire. Des échanges qui pourraient ne pas plaire

plus qui pourraient ne pas plaire des atelier très ludiques sur les postes quinzaine.
Cette objectif de ce village civique est clairement des vocations, puisque l'on recrute toujours à bras tendus dans la police et la gendarmerie. L'armée fait également les

pour devenir à la jeunesse, avec une présence très importante dans le prolongement du village clicique. Rien que pour l'armée de Terre, 15000 postes sont à pourvoir cette année. Dont plus de 500 accueils en recrutement de Lyon.

E.L.B.

---

10 ACTU LYON ET RÉGION — LE PROGRÈS MARDI 14 FÉVRIER 2017

RHÔNE SÉCURITÉ

RÉGION

Véhicule louche : les démineurs sollicités de toutes parts

■ En cas de véhicule suspect, une petite charge est placée sur la roue, pour pouvoir inspecter l'intérieur. Photo DR

Stationner irrégulièrement près d'un site sensible. Laisser une bouteille de gaz apparente dans sa voiture. Dans le comment actuel, la moindre distraction peut rapidement mobiliser les démineurs.

C'est dans le cadre du plan Vigipirate, une voiture stationnait en dehors d'un site sensible. Le propriétaire, interpellé par des agents de contrôle interrogé, ne sait pas le véhicule, et ne connaît pas son contenu. Le temps de faire intervenir les démineurs. Résultat ? Les deux bouteilles de gaz sont vides. Elles apparaîtraient à un forage qui ressemble, sur le Facebook ?
Un « Véhicule suspect » engagent dès lors un dispositif : rues vides sur le quai du Rhône ou dans le hall d'une gare. Les accès bloqués sont sous surveillance. Comme cet étudiant parisienne d'abord : son amie

insuffisante, mais nous voulons éviter deux grosses d'eau à un hall d'aéroport, ou dans une gare. Et nous avons maintenant petite d'une école. On peut ainsi dit le démineur, c'est grâce à cela que la Chef International, alors que se tenait la meeting du Marfa Le Pen, qui a pu ne pas l'intervention des démineurs : des 50 d'entre nous sont pas mieux vieilli où l'intérieur.
Comme pour le reste, le système mis en place ne résout pas le problème. Un véhicule, si le stationne d'un dans rétrospectif ou ne, peut être en cas, d'un loin de colis, d'un site industriel sensible. Et que se passe-t-il quand ce véhicule présente des signes suspicieux, au point que les forces de l'ordre lancent appel aux démineurs ? « On ne sait pas le déclencher, dans le cas qu'il y a un doute, dans le doute, nous, on ne sait pas, on ne sait pas quelle charge, pour inspecter l'intérieur. Nous pouvons aller jusqu'à radiographier le coffre si nous ne parvenons

toujours pas à ouvrir le coffre. Et nous ne sont pas de parer le coffre, au moyen d'une charge savamment dosée.
Les démineurs disposent également d'appareils permettant de mesurer une source radioactive ou chimique. Et de brouiller de fréquence, afin d'empêcher l'activation d'une charge à distance, au cas où le colis piégé leur serait destiné.

E.B.

470 interventions l'an dernier

Depuis l'attentat de *Charlie Hebdo*, le nombre d'interventions lié aux colis suspects ne cesse d'augmenter : 205 en 2014, 360 en 2015, et 470 l'an dernier. Les premières ne sont pas réel, mais l'intuition majorité des interventions concerne l'agglomération lyonnaise, avec en grand l'aéroport de Bron et le gare gare ferroviaire principale. Et le centre intelligent sécurisé de délégage de Lyon emploie 17 démineurs

aéroportuaires. Mais ces bulles ne sont pas sûrs, de plus comme de suite. Et ces de colis suspect, les démineurs sont ne pas sur les forces de l'ordre. Après l'évacuation de la zone et le bouclage d'un périmètre de sécurité, la procédure opération consiste à radiographier le colis.
Si le concerne ne présente rien de suspect, le colis est ouvert et le contenu vérifié. Sinon, c'est un robot qui s'en charge. Si ces présumées ne suffisent

pliée par six en moins de dix ans. Sa présence a été particulièrement déterminante dans la lutte antiterroriste. « Les Français ont vu des hommes et des femmes en combinaison blanche s'activer avec calme, avec méthode », dit le ministre, à propos du dernier attentat à Paris. De quoi « rassurer » la population dans ces heures sombres, selon le ministre.
Que de chemin parcouru ! Inventée à Lyon en 1910 par une poignée de pionniers, dans les sous-pentes de l'ancien palais de justice, la police scientifique compte désormais 3600 agents, policiers, ingénieurs et techniciens. Elle assure le suivi scientifique de 11 000 policiers polyvalents, chargés des relevés sur le terrain.

Richard Schirtly

SAMEDI 1er JUILLET 2017 LE PROGRÈS

CHASSIEU SÉCURITÉ

Voici la 242e promotion de gardiens de la paix et 111e promotion d'adjoints de sécurité

■ Le traditionnel défilé devant les autorités et les familles. Photo Philippe BELDA

Vendredi après-midi a eu lieu au centre de formation de la police nationale de Chassieu, en présence de Gérard Gavory, préfet délégué pour la Défense et la Sécurité, Corinne Groult-Maistre, directrice zonale au recrutement et à la formation de la Police nationale, Francis Choukroun, directeur interrégional de la police judiciaire, Jacques-Antoine Sourice, DDSP adjoint, Jean-Daniel Dorent, commissaire de police de Bron-Chassieu, M. Guilmet, représentant le directeur de l'INSP ainsi que le commandant de police Gilbert Siniscalco, commandant de la CRS 50 et du commandant Brigitte Guillet, directrice du CFP de Chassieu, une cérémonie commune de sortie de la 242e promotion d'élèves gardiens de la paix (promotion baptisée major de police Louis Hilderal), forte de 57 élèves ainsi que de la 111e promotion d'adjoints de sécurité composée de 82 élèves.
Les gardiens de la paix prendront leur service le 20 mars prochain et les adjoints de sécurité le 6 mars, dans des directions départementales de sécurité publique, de Police aux frontières et de la Sécurité intérieure.

www.leprogres.fr

SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR POLICE

Gérard Collomb assume « fermeté, sécurité, liberté »

■ Gérard Collomb, hier à l'école des commissaires de police, affiche la volonté du ministre de « protéger les Français ». Photo Joël PHILIPPON

La menace terroriste reste la principale préoccupation du ministre de l'intérieur. Il veut donner les moyens aux policiers.

« Sécurité et liberté ne vont jamais l'une sans l'autre », a déclaré hier Gérard Collomb devant les 67 promotions des commissaires de police, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, à l'ouest de Lyon. Une façon de répliquer aux critiques sur son projet de loi antiterroriste, présenté la semaine prochaine. Surveillances ciblées, latitude des préfets autour des grands événements, « visite et saisies » favorisées : l'unversal entend « mieux assurer la protection des Français. »
La menace terroriste reste la préoccupation majeure du ministre de l'intérieur. Il l'a répété tout au long de la semaine, à l'école des officiers de gendarmerie à Melun, à celle des sapeurs-pompiers à Aix-en-Provence. À Saint-Cyr, la visite revêt « une émotion toute particulière » selon ses termes. Gérard Collomb a souvent assisté à cette cérémonie annuelle en tant que maire de Lyon. Il voit donc là une occasion forte d'endosser le costume ministériel. Le rendez-vous avec les nouveaux commissaires fournit traditionnellement aux ministres de l'intérieur l'opportunité de distiller leur doctrine policière. Gérard Collomb affiche la fermeté avant tout. Parce que l'insécurité provoque la peur, l'extrémisme, et fragilise nos institutions. Parce que le terrorisme ne cesse pas depuis les attentats de *Charlie Hebdo*. Le ministre promet aux policiers des postes et des moyens, l'allégement des contraintes administratives et des procédures pénales. Un discours bref, net et précis, qui attend désormais les actes.

Richard Schirtly

La manière d'être chef

Cette semaine, à l'école des officiers de gendarmerie, Gérard Collomb a évoqué, en citant sa propre expérience d'élu, « la solitude de celui qui porte sur les épaules le poids d'une décision ». Il a livré les qualités d'un bon chef : « écouter les avis, les conseils, mais savoir, le temps venu, trancher et faire appliquer ses décisions. » Comme si le locataire de Beauvau s'essayait à l'autoportrait, sur la manière dont il veut connaître son ministère, sans trembler.

SÉCURITÉ AUTONOMIE

La police scientifique dans la cour des grands

Avec la création d'un « service central », la police technique et scientifique devient autonome. Un événement dans l'histoire de la police française. Qui signe la place des experts dans les enquêtes.

■ Le ministre de l'Intérieur, Matthias Fekl, hier à Écully (Rhône) pour ce changement de statut. Photo Pierre Augros

La police technique et scientifique (PTS) devient un « service central ». Le ministre de l'Intérieur Matthias Fekl l'a officiellement annoncé hier, en visitant son siège à Écully, près de Lyon. En apparence abscons, ce changement d'appellation marque un tournant dans l'histoire de la police nationale.

120 000 interventions l'an dernier

Jusqu'ici, la police scientifique était une « sous-direction » de la police judiciaire. Elle disposait de cinq laboratoires répartis en France, gérés par un « institut national », établissement juridiquement indépendant. Et ses antennes opérationnelles, dans les commissariats, étaient sous la tutelle de la sécurité publique. Ouf ! Un audit a estimé qu'il fallait en finir avec cet éparpillement. Une seule direction s'imposait, pour « que la totalité des métiers soient organisés au mieux », explique Frédéric Dupuch, inspecteur général qui vient de prendre la tête du nouveau service central. Désormais, les experts se hissent au niveau des grandes directions centrales (police judiciaire, sécurité publique, police aux frontières, CRS…), rattachées à la direction générale de la police nationale (DGPN). Cette évolution marque une formidable progression. Des relevés de traces sur scènes de crime, à l'analyse des données sur les labos, sans oublier les fichiers digital et génétique, la PTS est devenue la pièce maîtresse des investigations.
Et plus seulement dans les grandes affaires criminelles. L'ADN a démultiplié son rôle, dans le traitement de la délinquance dite de masse. La PTS a été sollicitée à 120 000 reprises l'année dernière. Contre 20 000 fois en 2008. Une activité multi-

---

LUNDI 6 FÉVRIER 2017 LE PROGRÈS — ACTU LYON 7E ET 8E ARR. 25

LYON 7E SÉCURITÉ CIVILE

Bientôt une section Jeunes sapeurs-pompiers à la caserne Rochat

Les candidatures doivent être déposées avant le 1er mars. Cette formation de quatre ans, s'adresse au 12-14 ans.

■ De jeunes sapeurs-pompiers en formation. Photo d'archives Philippe JUSTE

Devenir jeune sapeur-pompier dans le quartier de la Guillotière, c'est désormais possible. Après avoir créé l'association Jeunes sapeurs-pompiers Lyon-Rochat en avril 2016, une quinzaine de sapeurs-pompiers professionnels, dont dix formateurs, ont décidé de se lancer dans l'aventure.
La section ouvrira ses portes le 2 septembre 2017. « La volonté du SDMIS 69, à travers ces sections, est de développer l'engagement citoyen, de former des jeunes qui deviendront les pompiers de demain. C'est un investissement sur l'avenir », explique Daniel Rosique, président de l'association. Filles et garçons du quartier, âgés de 12 à 14 ans sont les bienvenus dans cette école de la vie où ils feront l'apprentissage de la solidarité, du secours. Attention, être motivé ne suffit pas. « Il faut avoir des aptitudes physiques et se sûrer dans une bonne moyenne au collège », précise Michael Duvinage, secrétaire adjoint de l'association. Les candidats devront passer des tests sportifs et un entretien. Ils devront être aptes médicalement. Maximum quinze candidats seront retenus. Pendant quatre ans, ils apprendront les gestes qui sauvent, s'initieront aux techniques propres aux services d'incendie et de secours, suivront un enseignement sportif, à raison de six heures par semaine. Mais ils ne participeront pas aux missions opérationnelles. Pas avant d'avoir eu 18 ans et être devenu sapeur-pompier volontaire.

CH.M

PRATIQUE Dossier de candidature à télécharger sur le site www.jsp-lyonrochat.com ou à retirer au 3, rue de la Madeleine Lyon 7e.

1 000

C'est à peu près le nombre de jeunes sapeurs-pompiers dans le Rhône, département qui compte désormais quarante-sections. La prochaine devrait voir le jour à la caserne de Gerland.

---

28 ACTU CALUIRE-ET-CUIRE — LE PROGRÈS MARDI 27 JUIN 2017

CALUIRE-ET-CUIRE PRÉVENTION

« Permis Internet » : examen réussi pour les CM2 de l'école Sainte-Marie

■ La remise du précieux sésame, ce lundi matin, dans la cour de l'école. Photo Raphaël MARCIAS

« Les enfants sont ravis et fiers. C'est une initiative à dupliquer. »
Céline Tolot, premier adjoint au maire de Caluire

■ Charlie, Cyprien et Léo sont fiers d'avoir reçu le "Permis Internet". Photo Raphaël MARCIAS

Quelques conseils pour une navigation saine

Emmanuel Chamorro, brigadier-chef de la DDSP

■ Photo Raphaël MARCIAS

ILS TÉMOIGNENT

« On a pris conscience des dangers liés à internet »

« On était en parler quand quelque chose nous choque »

« Il ne faut pas savoir d'Internet n'importe comment »

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

10 ACTU LYON ET RÉGION 11

LYON GANDITISME

La chute du gang aux 40 millions évaporés

RÉGION

Pourquoi le gang connaissait la Suisse comme sa poche

Le flagrant délit parfait de l'antigang

Un butin à 40 millions d'euros en 20 minutes

Un fourgon blindé en cadeau à l'antigang

ACTU LYON ET RÉGION 11

LYON JUSTICE

Comment la PJ a retrouvé la trace d'un meurtrier présumé en fuite

Une quinzaine de fugitifs chaque année

Une brigade nationale de recherche des fugitifs

10 juin 2017, les douaniers ont réalisé une saisie de plus de 3 kgs de métamphétamine à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry lors du contrôle d'un voyageur à la descente d'un vol en provenance d'un pays d'Afrique du Nord. Il s'agit de la deuxième saisie de ce type : le 31 mai dernier, une saisie record de 7,263 kgs de métamphétamine avait déjà été réalisée par la brigade des douanes de l'aéroport.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

Mémoire, histoire et citoyenneté

Procès Klaus Barbie

Il y a 30 ans, Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, comparaissait devant la justice pour crime contre l'Humanité. De nombreux évènements vont jalonner cette commémoration au cours de l'année 2017.
Quelques points forts : le 11 mai à l'Hôtel de ville de Lyon**,** « 11 mai 1987-11 mai 2017, des acteurs du procès Barbie témoignent» avec en particulier une table ronde à l'attention de 300 collégiens et lycéens de la Métropole, animée par Jean-Olivier Viout, procureur général honoraire avec les témoignages de Serge et Beate Klarsfeld, André Cerdini, président de la Cour d'Assises de Lyon lors du procès, Christiane Levrat, première jurée, maîtres Ugo Iannuci, Alain Jakubowicz, Richard Zelmati, avocats de parties-civiles, le docteur Jacques Védrinne, expert-psychiatre ayant examiné Klaus Barbie et Jean-Claude Couchoud, cameraman ayant filmé le procès. Le 14, au Mémorial d'Izieu, le « Procès Klaus Barbie 30 ans après – Les enfants d'Izieu, justice et mémoire » - Le 30 juillet, en soirée. palais de justice historique de Lyon, « 30 ans après, en souvenir du jour du verdict » - A partir du 14 septembre 2017, expositions aux Archives départementales et métropolitaines et au Mémorial national Montluc. – Le 26 septembre 2017 : Mémorial national prison Montluc, avec l'Université Catholique et le Goethe Institut « Le crime contre l'humanité. » - Le 21 novembre à l'Hôtel de ville de Lyon, Conférence de Luc Ferry, sur « Les leçons du procès Barbie ».
Dès son incarcération à Lyon, en 1983, les services de police et de renseignement ont été mobilisés. En particulier la DDSP, avec le commissaire divisionnaire Guy Hezard, et le GIPN, commandé par le capitaine Patrick Aujogue, en charge de l'ordre public, des dispositifs de sécurité et de protection du palais, des transfèrements et de la sécurité de l'accusé. Les RG, pour leur part, avaient pour mission le recueil de l'information et la recherche du renseignement dans les milieux extrémistes de toute nature, tant français qu'étrangers et la sécurité de certaines personnalités. Dispositif policier qui a atteint son apogée pendant le procès et dans les semaines qui l'ont précédé.

Exposition au CHRD, *Les jours sans, Alimentation et pénurie en temps de guerre*, depuis le 13 avril et jusqu'au 28 janvier 2018.

En préfecture du Rhône, ont été remis le **prix de la Résistance et de la Déportation 2017** à des classes de lycées et de collèges de la Métropole de Lyon et du département du Rhône, et les **Bulles de Mémoire** de l'Onacvg à des classes de primaire.

Pour sa part l'association des médaillés de l'ONM du Rhône, lors de son assemblée générale, avait décerné plusieurs prix du Civisme à des jeunes garçons et filles.

MARDI 21 MARS 2017 LE PROGRÈS

INFOS SERVICES CARNET DU JOUR 09

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE PRIX DU CIVISME

Paul Fournel félicité pour son geste héroïque

Lors de la remise des prix à Sainte-Foy-lès-Lyon. Photo DR

Paul Fournel vient de recevoir par le premier prix du civisme pour la jeunesse. En mai 2016, il a sauvé son petit frère et la maison familiale d'un incendie, qui aurait pu leur être fatal. Seul avec son frère, le jeune garçon est intrigué par une fumée. Il se souvient de l'intervention réalisée par les pompiers dans son école (Champagnat). Il a appliqué ce qu'il a retenu de la leçon, en allant immédiatement chercher son jeune frère de 3 ans, qui faisait la sieste. Il est sorti de la maison, en pensant à prendre le téléphone pour alerter les secours. Grâce à son sang-froid, l'adolescent âgé de 11 ans, sauve son petit frère et la maison familial. Un acte héroïque récompensé par le jury du civisme pour la jeunesse du Rhône.

CALUIRE-ET-CUIRE

Le deuxième prix du civisme remis à Iris Roussel

Photo DR

« Un prix du civisme est également décerné pour les jeunes de moins de 18 ans, il est attribué après une délibération du jury. Il récompense les jeunes, qui se sont distingués par une action particulière », explique Emmanuel Secrétain, le vice-président exécutif de la section du Rhône de l'ordre national du Mérite Domiciliée sur la commune de Caluire-et-Cuire, Iris Rousselvient de recevoir le deuxième prix du civisme de la jeunesse pour ses engagements réguliers, et la mise en place de projets pour les jeunes et les adultes, au sein de l'espace Rivette. Elle participe aussi à l'accompagnement scolaire, au chantier de réhabilitation, tout en étant candidate au service civique communal.

CONDRIEU

Prix du civisme : mention spéciale pour Alexandre Grand et Julien Valancher

Ils ont sauvé de la noyade une personne désespérée. Photo DR

Un prix du civisme pour la jeunesse est également attribué par les sections départementales. Trois prix sont généralement accordés par les membres du jury, ce qui ne les empêche pas d'attribuer une mention spéciale, aux jeunes qui se sont distingués. « Une mention attribuée à Alexandre Grand, domicilié à Saint-Clair-du-Rhône et à Julien Valancher, domicilié à Condrieu. Sans réfléchir, ils sont tous les deux jetés dans le bassin de joute du Rhône, pour sauver une personne désespérée de la noyade », confie Emmanuel Secrétain, vice-président exécutif de la section du Rhône et de la Métropole de l'ordre du mérite

RILLIEUX-LA-PAPE

Le troisième prix du civisme à Alann Llubet

Alann Llubet (à d) et Miloud Ben Habrya. Photo Aimé BADINO

Le 7 septembre, Alann Llubet (15 ans) et son voisin Miloud Ben Habrya sont venus en aide aux passagers d'un véhicule, qui s'était couché sur le côté. A son bord, deux adultes et quatre enfants étaient en difficulté, en contrebas du ravin de la place du Marché de Rillieux-la-Pape. Ils ont cassé les phares de ce monospace et débranché les cosses de la batterie, pour éviter les risques d'incendie. Ils ont ensuite aidé les passagers à sortir du véhicule. Seule la conductrice coincée derrière le volant a attendu l'arrivée des pompiers. En attendant les secours, Miloud Ben Habrya lui a parlé après l'avoir rassuré sur l'état de santé des autres passagers. Leur réflexe, a certainement permis d'éviter le pire.
Une initiative récompensée par le prix du civisme de la jeunesse, remis par la section du Rhône de l'association nationale des membres national de l'ordre du mérite, à Alann Llubet.

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le 0 800 07 68 43 Service & appel gratuits

ou par mail à LPRFILROUGE@leprogres.fr

www.leprogres.fr

Association des Glières

26 mars 2017, nécropole nationale de Morette, cérémonie d'hommage, 73e anniversaire des combats des Glières. Georges, Eugène Decour dit *Jo* ou *Géo*, sous-brigadier de police à Annecy, fut tué, le 10 mars 1944, le même jour que le chef du maquis Tom Morel, dont il était le chef du PC. Plusieurs policiers, dont des GMR, avaient rejoint le maquis

L'ENSP a organisé à l'intention des élèves commissaires et officiers de police une journée de réflexion au Mémorial d'Izieu.

16 juillet, lors de la célébration de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "justes" de France, l'esplanade du CHRD de Lyon, 14, avenue Berthelot, ancien siège de la Gestapo de Lyon, a été baptisée du nom du général, chef de la 14e RM, Pierre Robert de Saint-Vincent, qui avait refusé de mettre la troupe à disposition du préfet régional Angeli lors de la rafle de Vénissieux d'août 1942. Le général a été reconnu Juste.

Solidarité

L'association nationale assistance et recherche de personnes disparues (ARPD) s'est dotée depuis plus d'un an, d'une délégation régionale dirigée par M. Bernard Valezy, commissaire divisionnaire honoraire et M. Joël Cerini, commandant de police honoraire. Elle recherche des bénévoles. Dans la région de Marseille, la délégation régionale est dirigée par M. Claude Catto, contrôleur général honoraire, ancien directeur de la DIPJ de Lyon.

LYON ASSISTANCE

Personnes disparues : une association s'installe à Lyon

Créée il y a douze ans sur Paris, l'association Assistance et recherche de personnes disparues possède désormais une antenne en Rhône-Alpes.
Aujourd'hui, la recherche dans l'intérêt des familles (RIF) n'existe plus. Cette procédure – créée à la fin de la Première Guerre mondiale pour retrouver la trace, notamment de nombreux Poilus portés disparus – permettait de lancer une démarche pour avoir des nouvelles de la destinée d'un proche majeur. Actuellement, les pouvoirs publics n'interviennent que si la personne disparue est mineure, que sa disparition est jugée inquiétante (personnes sous tutelles, dépressives, suicidaires ou enlevées), ou dans le cadre d'une enquête judiciaire.
Mais il existe une alternative pour les autres cas : faire appel aux services de l'Association nationale d'assistance et recherche des personnes disparues (ARPD), fondée en 2003, et présidée par Thierry Coulon.
La délégation régionale de l'ARPD, installée à Lyon depuis un an, travaille en collaboration avec les pouvoirs publics. Son responsable, Bernard Valézy, offre ses services notamment lors des alertes enlèvements, des fugues. L'association mène aussi des actions de prévention, avec, entre autres, l'élaboration de vingt propositions pour améliorer les recherches.
Sur Lyon, une vingtaine de dossiers ont été, ou sont traités, avec divers moyens : enquêtes de voisinage, Internet ou, pour les enterrés sous X, prélèvement ADN et comparaisons avec le Fichier national des empreintes génétiques.
L'ARPD recherche des bénévoles pour compléter son bureau composé de Bernard Valézy, Belinda Lakenal, Joël Cerini, Julie Terraillon et Corinne Gire. Elle invite les personnes intéressées à assister à l'assemblée générale du 8 octobre, de 10 à 17 heures (lieu à définir).
PRATIQUE ARPD Lyon : auvergne-rhone-alpes@arpd-idf.org ; et : bernard.valezy@gmail.com

Bernard Valézy (au centre) avec Joël Cerini et Belinda Lakenal. Photo Michel VIDEAU

62 000
Le nombre des disparitions inquiétantes signalées en 2014, dont celles de 50 000 enfants fugueurs : 10 000 n'ont jamais été élucidées.

www.leprogres.fr

14 ACTU LYON ET RÉGION — LE PROGRÈS DIMANCHE 29 JANVIER 2017

LYON MALADIE GÉNÉTIQUE RARE

Quatre policiers lyonnais vont courir 800 km pour une association

Le 1er mai, ils partiront de Denain, dans le Nord, pour rallier Rive-de-Gier (Loire) via Lyon en sept jours.

Killian a quinze ans, vit dans la Loire et souffre d'une maladie génétique rare, le syndrome d'Angelman. Depuis des années, l'association Killian (1), créée par des policiers du Rhône et de la Loire, multiplie les actions pour collecter des fonds permettant d'améliorer sa qualité de vie et de financer la recherche.
Le prochain événement, qui se déroulera du 1er au 7 mai, est né d'une rencontre entre le père de Killian et Jean-Louis Brandt, ce fan de l'AS Saint-Etienne qui avait créé le buzz en 2013 en partant du Nord sur son scooter pour assister à un match de l'ASSE. Les deux hommes vont parcourir, à vélo, les quelque 800 km qui séparent Denain (Nord) de Rive-de-Gier, avec une étape à Lyon. En parallèle, sept policiers du Rhône et de la Loire se relayeront pour courir sur la même distance. Quatre d'entre eux appartiennent à la direction de la Sécurité publique du Rhône. Frédéric, Emmanuel, Julien et Stéphane travaillent respectivement au GEAD (Groupe d'enquête antidrogue), à la BSD (brigade de sûreté départementale), au service de nuit et à la brigade de anticriminalité. Ils ont reçu le soutien de leurs chefs de service respectifs, les commissaires Nicolas Canouet, Bertrand Favre-Tissot, Isabelle Sire-Ferry et Ghislain Villeminoz.
« Chaque fonctionnaire courra 10 km le matin et 10 km le soir pour faire connaître notre association », explique la présidente, Valérie Gonon, qui lance également un appel aux dons et aux bonnes volontés.

C. M.

Frédéric, Emmanuel, Stéphane et Julien, entourés des chefs de service et des responsables de l'association. Photo D.R.

NOTE (1) Renseignements et contacts : www.associationkillian.org ou 06 50 22 47 96.

Newsletters – Sites Internet

Parmi les multiples *newsletters* dont nous sommes destinataires, nous avons opéré une petite sélection tant dans le domaine qui nous concerne directement que dans ceux du patrimoine ou de la culture. Désormais, tous les ministères, toutes les préfectures, la police nationale, la plupart des DDSP, la Gendarmerie, la Douane, les SDIS, etc. ont ouvert des comptes Twitter ou Facebook.

CriminoCorpus (justice – police) http://newsletter.criminocorpus.org/2017/juin/15.html

La lettre aux Amis de la Police et de la Gendarmerie de Jean-Marc Berlière http://politeia.over-blog.fr/

Le site du ministère de l'Intérieur, https://www.interieur.gouv.fr/

Le Musée de la préfecture de Police, https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Nous-connaitre/Services-et-missions/Service-de-la-memoire-et-des-affaires-culturelles/Le-musee-de-la-prefecture-de-police

Le Musée national des Douanes de Bordeaux http://www.musee-douanes.fr/newsletters/238-la-newsletter-du-mnd-ete-2017.html

Le Musée de la Gendarmerie nationale de Melun, https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee

L'Association d'Histoire des Douanes ahad-enbd@douane.finances.gouv.fr - http://asso-ahad.blogspot.fr/

L'association des collectionneurs pour la sauvegarde du patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie, Pierrefeu-du-Var (ACSPMG) http://acpg.chez.com/ACPG/acpspmg.html

Les Archives de Toulouse http://www.archives.toulouse.fr/

Travail d'histoire et de mémoire sur les fusillés de 1940 à 1944 : www.maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr

Le Musée de la Résistance en ligne *:* http://museedelaresistanceenligne.org

Le Mémorial national de la prison Montluc http://mailchi.mp/badff1ece83f/newsletter-juillet-2017-mmorial-national-de-la-prison-de-montluc?e=a0b564e344

Le Musée de la Résistance nationale (MRN), http://www.musee-resistance.com/musee/

Le site de la Fondation du Patrimoine https://www.fondation-patrimoine.org/

Patrimoine des villes et pays d'art et d'histoire en Auvergne-Rhône-Alpes.
http://vpah-auvergne-rhone-alpes.fr/

Avis divers

International Police Association, (IPA) Délégation Rhône/Alpes
10 Rue Perrier Callet – 38460 Saint Romain de Jalionas
International Museum Des Polices Et Des Gendarmeries

BOURSE du COLLECTIONNEUR
POLICE – GENDARMERIE - POMPIER

Dimanche 10 septembre 2017 de 8h00 à 15h00, mairie de Lyon 8e, Espace Citoyen, 12, Avenue Jean Mermoz
(Matériel Français et Etranger, ancien ou moderne, Insignes - Uniformes - Coiffures - Documents- Livres - Photos- Matériel divers)
ENTREE LIBRE *Sur présentation d'une carte professionnelle* (Police- Gendarmerie- Douane – Suge – Pompier- Service de sécurité) ou : *Sur invitation à réclamer à l'I.P.A*
Renseignements : Jean Claude Fleury – 0033/ (0) 6 85 53 32 06 jean-claude.fleury@wanadoo.fr

Crédits photos : Présidence de la République, ministère de l'Intérieur, Douanes, préfecture du Rhône, préfecture de la Haute-Savoie, articles journal *Le Progrès*, CHRD (ville de Lyon), Naïma Baladi, H.M Sabatier, SLHP, R. Landiche, M. Salager.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter

De bonnes raisons pour adhérer à la SLHP

Vous recevez cette *lettre*, soit parce que vous en avez fait la demande, soit parce que nous pensons que l'histoire de la police, sa mémoire et son patrimoine ne peuvent vous laisser indifférents. Vous vous sentez concernés par tout ce qui est relatif à leur recherche, leur sauvegarde, leur valorisation et leur transmission, vous croyez aux valeurs de la Police nationale, franchissez le pas et rejoignez-nous.

Nous avons besoin de l'apport de chacun, que vous souhaitiez vous investir ou simplement nous soutenir. Sur les quelque 800 destinataires de cette *Newsletter* et depuis qu'elle est diffusée nous n'avons eu que deux refus de la recevoir et le pire c'est qu'ils émanaient de deux policiers en activité.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations et suggestions.

Des correspondants dans les directions et services de tous les départements de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, voire au-delà sont recherchés. Ils sont les bienvenus.

SLHP
Société lyonnaise d'Histoire de la Police

BULLETIN d'ADHÉSION – Année 2017

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille :
Qualité/Profession :
Administration/Entreprise
Domicile : Rue :
Ville : code postal :
Tél : Portable :
E-mail :

Le

[Signature]

Cotisation individuelle : 18 €
Cotisation personne morale et associations : 30 €
Cotisation couple ou famille (2 personnes : 30 € (à partir de 2018)
Cotisation membre bienfaiteur : 50 €
Dons : pas de somme minimum
Règlement par chèque à l'ordre de la Société Lyonnaise d'Histoire de la Police
La cotisation est déductible des impôts

Art. 200 du CGI et Instruction 5 B-17-99 du 4 octobre 1999 relative aux réductions d'impôts accordées au titre des dons (B. 0. I. 5 B- 1 7- 99, n' 186 du 8 octobre 1999) : le don ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu lorsqu'il est effectué « au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial ou culturel ».

Société Lyonnaise d'Histoire de la police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr - tel : 0472333902

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* juillet 2017 N° 22**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter